

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Antoine LEMAIRE, Maire.

Etaient présents :

MM. LEMAIRE, CAMUS, MARTINET, FERGEAU, GRIMPLET, VENANT-VALERY,
 Mme. WAITASRECK, BOCK, BRENOT, MARTINET
 Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. MACADRÉ qui donne pouvoir à M. CAMUS
 M.LEGRAND qui donne pouvoir à Mme BRENOT
 MM.HATTERER, CHILD, SOULIER

Monsieur Martinet est élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier procès-verbal
2. Délibération devis de désamiantage et de démolition
3. Questions diverses

1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 01 juin 2023

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

2 / Délibération Désamiantage et démolition du local de la cour de la mairie (délibération 2023-06-15D) :

Le projet de la salle d'activité nécessite le désamiantage et la démolition du local dans la cour de la Mairie.
 Monsieur le maire expose les différents devis reçus :

- GENIDEM 17 550€ HT
- LORY+TPA 21 857.28€ HT
- MANDON+DESAM 13 300€HT

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des présents,
 Décide de choisir la société MANDON+DESAM et accepte le devis d'un montant de 13 300€ HT.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

3 / Questions diverses :

- DIA : Le Conseil Municipal n'ayant aucun intérêt ni projet dans le secteur ne souhaite pas préempter sur les biens vendus Chaussée Sainte Anne.
- Au titre de la DETR 2023, une subvention d'un montant de 97 809€ est allouée à la commune, pour la construction de la salle d'activités.
- La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 10h15 sur la place de la Mairie.

- Mme WAITASRECK prend la parole, concernant les activités musicales et sportives pour la saison 2023/2024. Elle informe que la professeure de sophrologie fait une pause cette saison et reprendra la saison prochaine, elle sera remplacée durant toute la saison à raison de 32 séances au lieu de 18. Les tarifs seront étudiés prochainement.






Un tract sera envoyé au mois d'août afin de présenter toutes les activités de cette nouvelle saison.

Tour de table :

- Monsieur CAMUS propose de refaire un bulletin communal comme c'était le cas avant la crise sanitaire.
- Monsieur VENANT-VALERY a rencontré la société LUMIPLAN afin de s'informer sur les sites et applications mobiles, une présentation sera faite en septembre.
- Monsieur FERGEAU informe qu'il n'y aura pas d'ouverture de classe au collège, les effectifs seront d'environ 28 élèves par classe.
- Madame WAITASRECK rappelle que la fête nationale aura lieu à Merfy à partir de 19h00 avec un concert, manège et animations gratuites pour les enfants, suivi d'une retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.
- Monsieur MARTINET remercie Aurélien, employé communal, pour l'aide apportée lors du prêt des panneaux d'affichage à Merfy.

Prochain Conseil Municipal prévu le 07 septembre 2023.

La séance est levée à 22h00

A. LEMAIRE 	N. BOCK	M. BRENOT 	R. CAMUS	G. CHILD ABS
S. FERGEAU	J. GRIMPLET	C. HATTERER ABS	G. LEGRAND ABS	J. MACADRÉ ABS
A. MARTINET 	C. MARTINET 	J-B SOULIER ABS	C. VENANT- VALERY 	A. WAITASRECK 